



## **Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 23.06.2016 à Lummen**

**Présents :** B. Danhieux, J.L. Dessart, P. Garcia, S. Moonen, T. Pierloot, F. Soetaert, A. Vertommen,  
**Invité :** P. Moons

### **1. Le mot du Président**

F. Soetaert ouvre la séance en souhaitant d'entrée beaucoup de succès à P. Moons dans sa nouvelle future fonction de président national. Il tient à remercier toutes les personnes, tant de la VHV que de la LFH, qui l'ont aidé ces derniers mois à mener à bien sa tâche de président.

### **2. Approbation du PV de la réunion du 24.05.2016**

Pas de remarque.

Le P.V. est approuvé

### **3. Trésorerie**

Depuis l'envoi de la convocation pour cette réunion, la situation de la trésorerie a évolué et différents paiements ont été effectués ; notamment concernant les frais d'hébergement de la sélection M18 qui se rendra en Géorgie en aout prochain.

A la demande de F. Soetaert, une analyse des résultats financiers des 3 dernières rencontres organisées en Belgique sera adressée dès que possible aux administrateurs.

### **4. Structure URBH**

F. Soetaert déclare que le C.A. de la V.H.V. s'est prononcé en faveur de la proposition de P. Moons.

Pour J.L. Dessart, le C.A. de la L.F.H. a marqué son accord concernant le tableau d'organisation présenté par P. Moons et en particulier sur le rôle du S.G..

P. Moons précise, concernant le choix des différentes couleurs, que les cases en orange concernaient les personnes avec droit de vote et les cases en bleu les personnes sans droit de vote.

La case du président était renseignée avec un point d'interrogation, en couleur orange, en attendant une décision finale.

Le président n'ayant pas de droit de vote ; il n'y aura donc pas de voix prépondérante.

Après différents échanges de vue, le nombre d'administrateurs désignés par chaque ligue reste pour l'instant de 3 avec 2 suppléants ; P. Moons préférant toutefois un nombre limité d'administrateurs.

Pour ce qui concerne les 2 administrateurs indépendants, chaque ligue gardera un droit de révocation concernant l'administrateur émanant de son rôle linguistique.

Le bureau URBH sera composé du président, du SG, du président de la LFH et du président de la VHV.

A dater du 01.07.2016, la comptabilité et les paiements URBH seront assurés par le secrétariat URBH.

Si pour une quelconque raison, la nouvelle formule devait s'avérer impossible, la présidence de la fédération nationale reviendrait à la L.F.H..

S'agissant des frais de fonctionnement de l'URBH, ceux-ci devront être pris en charge par l'URBH même si la situation financière de celle-ci donne peu de latitude.

En ce qui concerne les deux administrateurs indépendants, D. Verhofstadt a donné son accord de principe pour le côté néerlandophone et pour le côté francophone, P. Moons prendra contact avec T. Marique.

P. Garcia et F. Soetaert se chargeront d'examiner les modifications de statuts et de règlements URBH à apporter pour mettre en place la nouvelle structure.

P. Moons est donc nommé président de l'URBH à partir du 01.07.2016.

Un communiqué de presse sera envoyé aux différentes instances concernées dès le 24.06.2016

P. Moons remercie toutes les personnes concernées pour leur esprit d'ouverture lors des différents débats et discussions qui se sont déroulés de manière saine et constructive. La mise en place de son projet se déroulera dans les mois à venir. Il tient également à remercier P. Garcia qui a accepté de continuer à assurer la tâche de S.G.

U.R.B.H..

Il a constaté que, côté VHV, de nouveaux visages sont apparus ne connaissant pas particulièrement les différentes structures en place (IHF-EHF-COIB-ADEPS-Sport Vlaanderen ...).

Le 29.06.16, à l'occasion de la première réunion d'organisation de la rencontre BEL-FRA qui réunira une grande partie du personnel L.F.H. et V.H.V., il en profitera pour communiquer concernant son projet.

Il est important que chacun travaille dans une structure bien déterminée et de ne pas mélanger les intérêts des ligues et de la fédération nationale. La transparence est également primordiale.

### **5. Modification des règlements URBH**

Les propositions de modification des règlements sont acceptées. Les catégories « jeunes » seront spécifiées suivant la nouvelle dénomination (U12-U14-U16 ...)

## **6. Organisation des prochaines rencontres internationales**

- L'organisation de la rencontre Belgique – France est confirmée au country-hall de Liège.

P. Moons et P. Garcia supervisent cette organisation. Le prix maximum d'une place sera de 25 €. Il sera important de communiquer concernant la moins bonne visibilité de certaines places.

- J.L. Dessart déclare que la L.F.H. n'est pas opposée au fait d'approfondir les contacts avec les responsables de sportoase Leuven.

Le C.A. de la L.F.H. ne serait également pas opposé au fait que les finales de coupe de Belgique soient organisées chaque année à Leuven en cas de proposition intéressante.

## **7. Proposition d'E. Dupain**

Après différents échanges de vue, le C.E.P. ne marque pas son accord pour qu'une telle proposition soit faite au C.A. de la BENELeague. Il serait préférable d'avoir une discussion dans le cadre d'un workshop afin d'y donner une éventuelle suite plutôt que de faire un « one shoot ».

P. Moons souhaite que ce genre d'initiatives soit replacées dans une réflexion globale liée à la communication mais également au positionnement de l'URBH dans des projets de société (handisports,...).

F. Soetaert se chargera de communiquer la position du C.E.P. U.R.B.H. à E. Dupain.

## **8. Divers**

- P. Moons et P. Garcia participeront le 05.07.16 à un entretien avec M. Feuillan, vice-président de la FFHB, dans le cadre d'un possible contrat de sponsoring par la société Lidl. Cette réunion se fera dans les locaux du COIB, en présence de E. De Smedt et de D. Verhofstadt.
- P. Moons et F. Soetaert rencontreront, à sa demande, le président de la fédération néerlandaise le 13.07.16 à Anvers.
- S'agissant de la BENELeague, J.L. Dessart trouverait plus logique, pour diverses raisons, que ce soit le président national qui représente l'URBH au sein du C.A. de celle-ci (5 membres).
- Le C.E.P. marque son accord concernant la proposition de la C.P.A. pour l'application des nouvelles règles I.H.F. en vigueur à partir du 01.07.2016.
- Pour ce qui concerne le contrat signé avec la firme Sportweb pour la réalisation de la feuille de match digitale, étant donné que le projet est à l'arrêt, il est envisagé de mettre fin à ce contrat.

Avant de clôturer la réunion, pendant que P. Garcia lui remet un cadeau, J.L. Dessart tient à remercier F. Soetaert au nom de la L.F.H. pour le travail effectué en tant que président national. Il a découvert une personne qui a toujours eu la volonté de bien faire en veillant à défendre les intérêts de l'URBH.

La date de la prochaine réunion (probablement un jeudi) sera déterminée par le président et le S.G.